



Anne Peigné - Le Champ libre Atelier

1004 route des Avirés - 49500 Chazé-sur-Argos

06 72 90 53 25 - lechamplibre@yahoo.com

BULLETIN D'INSCRIPTION CYCLE " CHEMINER AVEC L'ART-THÉRAPIE "

INFORMATIONS

Nom - Prénom

Date de naissance

Numéro de portable

Email

Adresse

CHOIX DU GROUPE

- Je choisis le groupe du vendredi après-midi (13h-16h) aux dates suivantes :
27/02/26 - 27/03/26 - 24/04/26 - 22/05/26 - 19/06/26
- Je choisis le groupe du samedi matin (9h30-12h30) aux dates suivantes :
28/02/26 - 28/03/26 - 25/04/26 - 23/05/26 - 20/06/26

Si vous savez dès à présent que vous ne serez pas disponible à l'une des dates proposées, merci de me le signaler dès votre inscription, afin que nous puissions, si possible, la modifier en accord avec le groupe.

ENGAGEMENT

- Je m'inscris au cycle « Cheminer avec l'art-thérapie » (5 séances de février à juin 2026) et m'engage à être présent·e aux dates prévues.
À l'issue de la première séance, un temps d'échange me permettra de confirmer que je souhaite poursuivre le cycle dans ce groupe.

CADRE DU CYCLE

Les cycles "Cheminier avec l'art-thérapie" sont des espaces de cheminement en groupe qui reposent sur la présence, la continuité et l'engagement de chacun·e.

Un cadre précisant les conditions de participation et la gestion des absences est joint à ce bulletin et fait partie intégrante de l'inscription.

- J'ai pris connaissance du cadre du cycle et je m'engage à le respecter.



Anne Peigné - Le Champ libre Atelier
1004 route des Avirés - 49500 Chazé-sur-Argos
06 72 90 53 25 - lechamplibre@yahoo.com

CADRE DU CYCLE “ CHEMINER AVEC L’ART-THÉRAPIE ”

Les cycles “Cheminier avec l’art-thérapie” sont des espaces de cheminement intime en petit groupe, fondés sur la confiance, la continuité et la présence de chacun.e.

Chaque séance fait partie d’un processus progressif, où la dynamique du groupe est un soutien essentiel.

En vous inscrivant, vous vous engagez à être présent.e aux 5 séances prévues, dans la mesure du possible.

ABSENCES

Je suis consciente que des imprévus peuvent survenir. Afin de respecter le groupe, le processus et mon engagement d’accompagnante, le cadre suivant est posé :

- **En cas d’absence justifiée** (*maladie aiguë, accident, hospitalisation, deuil, empêchement professionnel imprévu et incontournable...*)
→ la séance n’est pas facturée.
- **En cas d’absence non justifiée** (*choix personnel, organisation personnelle, empêchement connu à l’avance sans caractère d’urgence*)
→ la séance est due et ne peut être ni reportée ni remplacée.

Les séances de groupe ne peuvent pas être reportées sur un autre groupe, ni remplacées par une séance individuelle, afin de préserver l’intimité et la cohérence du travail collectif.

Une séance individuelle peut toutefois être proposée en complément, si la personne en ressent le besoin. Elle est alors indépendante du cycle et fait l’objet d’un règlement séparé, selon les tarifs en vigueur.

Ce cadre vise à soutenir un espace sécurisant, juste et cohérent pour chaque personne engagée dans le groupe, ainsi que pour moi en tant qu’accompagnante.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre engagement conscient dans ce cheminement.

Bulletin à retourner par mail, SMS, WhatsApp ou par la poste.

Pour valider votre inscription, merci d’envoyer un chèque de 60€ (ordre : Anne Peigné).

Il ne sera encaissé qu’à l’issue de la première séance.

Au plaisir de partager ce cheminement avec vous,

Anne Peigné

Date et Signature